CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL · COMMISSION ENVIRONNEMENT, RESSOURCES NATURELLES ET TOURISME (CERNAT)

Pour une réponse rapide, efficace et durable aux catastrophes naturelles récurrentes en République Démocratique du Congo

Le présent Avis du Conseil Économique et Social analyse en profondeur la situation des catastrophes naturelles récurrentes en République Démocratique du Congo. Il en identifie :

- Les causes structurelles,
- Les zones à risque,
- Les événements emblématiques survenus entre 1960 et 2025,
- Ainsi que les faiblesses du dispositif national de gestion des risques de catastrophes.

A travers une lecture croisée des documents qui analysent les facteurs climatiques, géologiques, sociaux et institutionnels, il dresse un état des lieux critique de la vulnérabilité du pays.

L'avis formule enfin des préconisations stratégiques pour une réponse rapide, efficace et durable, fondée sur une bonne gouvernance des risques de catastrophes, une législation adaptée, des financements innovants et une implication des communautés.

Parmi ces préconisations, nous pouvons épingler :

- L'élaboration, l'examen et le vote en toute urgence d'une loi portant Gestion des Risques de Catastrophes Naturelles pour combler le vide juridique en la matière ;
- La création d'une Agence Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes naturelles, établissement public doté d'une autonomie administrative et financière pour un accomplissement efficace de sa mission ;
- L'adoption de la Stratégie nationale de gestion des Risques de Catastrophes naturelles 2025-2030 ;
- Créer un Fonds National de Réponse aux Catastrophes Naturelles doté de ressources propres et suffisantes et de mécanismes d'activation rapide afin de faciliter le déclenchement en temps réel des réponses en urgence pour sauver des vies humaines, atténuer les vulnérabilités des sinistrés et subvenir à leurs besoins immédiats ;
- Renforcer les moyens d'actions des Acteurs tant au niveau provincial que des Entités Territoriales Décentralisées, en termes de capacités et de ressources, en vue de leur permettre d'organiser des réponses d'urgence et d'assurer un accompagnement de proximité des victimes pour construire des communautés résilientes dans les zones affectées par les catastrophes naturelles.